



RCS : NANTES

Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01371

Numéro SIREN : 523 129 575

Nom ou dénomination : 3B NRJ'AGRI

Ce dépôt a été enregistré le 18/05/2017 sous le numéro de dépôt 6250

N° 11084* 17

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/07/15	et clos le	30/06/16	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SAS 3B NRJ'AGRI La Jametrie 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE	05 MAI 2017 sous le N° 6250 RCS N° 100 013 71
SIRET 5 2 3 1 2 9 5 7 5 0 0 0 1 6	Ancienne adresse en cas de changement :
Adresse du principal établissement :	

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
	SIRET

B ACTIVITE	Activités exercées	Production	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
-------------------	--------------------	------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	Bénéfice imposable à 15 %	25 555	Déficit	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %			
	PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies		
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
AGC de Loire Atlantique 8 rue de Laponie 44241 LA CHAPELLE SUR ERDRE Tél : 0228093500	
Nom et adresse du CGA duquel l'entreprise est agréée :	Identité du déclarant :
CERFRANCE 10 rue de Laponie 44241 LA CHAPELLE SUR ERDRE CEDEX Tél. 02 28 09 35 00 - Fax 02 28 09 35 90 A.G.C. de Loire-Atlantique	Date : 22/09/16 Lieu : VIGNEUX DE BRETAGNE
	Qualité et nom du signataire : ASSOCIE GERANT M. BEZIER FRANCK
Tél :	Signature

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

F		RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS			
Montant global brut des distributions	(1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s)					(2) c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e
					f
					g
					h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(4) i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)

G	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)
---	--

[illegible]

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise SAS 3B NRJ'AGRI					Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise La Jametrie			44360		VIGNEUX DE BRETAGNE			
Numéro SIRET* 5 2 3 1 2 9 5 7 5 0 0 0 1 6								
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent* 12								
					Exercice N clos le 30/06/2016			
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014		016			
	Immobilitisations corporelles*		028	528 994	030	192 522	336 472	
	Immobilitisations financières* (1)		040		042			
	Total I (5)		044	528 994	048	192 522	336 472	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	26 488	070		26 488	
		Autres* (3)	072	1 138	074		1 138	
	Valeurs mobilières de placement		080	45 000	082		45 000	
	Disponibilités		084	1 434	086		1 434	
	Charges constatées d'avance*		092	892	094		892	
	Total II		096	74 952	098		74 952	
Total général (I + II)			110	603 946	112	192 522	411 424	
PASSIF					Exercice N NET 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120			40 200		
	Ecart de réévaluation		124					
	Réserve légale		126			3 739		
	Réserves réglementées *		130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132					
	Report à nouveau		134			8		
	Résultat de l'exercice		136			21 722		
	Provisions réglementées		140					
Total I			142			65 670		
Provisions pour risques et charges Total II			154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			339 340		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164					
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			5 610		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 1)		172			804		
	Produits constatés d'avance		174					
Total III			176			345 754		
Total général (I + II + III)			180			411 424		
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	265 182
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 3B NRJ'AGRI		Néant ☐			
A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018 ☐	Exercice N clos le 30/06/2016		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	{	Production vendue { biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214		
		services *		217	218		
					80 879		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée*				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
Autres produits				230			
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	80 879		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 1 322)				244		
	Rémunérations du personnel*				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements*				254		
	Dotations aux provisions				256		
{	Autres charges {		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	}		
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
		Total des charges d'exploitation (II)		264	43 190		
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	37 689	
Produits financiers (III)		280	286	Charges financières (V)	294	12 419	
Produits exceptionnels (IV)		290		Charges exceptionnelles (VI)	300		
Impôt sur les bénéfices*				Charges (VII)	306	3 833	
2- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)					310	21 722	
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	21 722	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316		
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles*				322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU -TE (44. octies et octies A)	987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138			
	ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	350		
	Créance due au report en arrière du déficit				346		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 352 25 555	Déficit col. 2 354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col.1 370 25 555	Déficit col.2 372	

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SAS 3B NRJ'AGRI								Néant ☐ *	
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	528 994	442		444		446	528 994		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490	528 994	492		494		496	528 994		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	158 806	532	33 716	534		536	192 522		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570	158 806	572	33 716	574		576	192 522		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5	
		6		7		8		9		10	
Immobiliation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591				
TOTAL					596	585	597	599			

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATIF

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 - NOT-SD.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3B NRJ'AGRI

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		630		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		630		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		642		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		652		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
--	-----	--

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800		
-----	--	--

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	542
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

300616

N° SIRET

5 2 3 1 2 9 5 7 5 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 3B NRJ'AGRI

ADRESSE (voie)

La Jametrie

CODE POSTAL

44360

VILLE

VIGNEUX DE BRETAGNE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	804

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays **II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2) MR Nom patronymique BEZIER Prénom(s) FRANCKNom marital % de détention 33,3333 Nb de parts ou actions 268,00Naissance : Date 07/04/1976 N° Département 44 Commune NANTES Pays FranceAdresse : N° Voie LE BAS VERNAYCode Postal 44360 Commune VIGNEUX DE BRETAGNE Pays FranceTitre (2) MR Nom patronymique BRICHON Prénom(s) HERVENom marital % de détention 33,3333 Nb de parts ou actions 268,00Naissance : Date 22/12/1971 N° Département 44 Commune NANTES Pays FranceAdresse : N° Voie LA JAMETRIECode Postal 44360 Commune VIGNEUX DE BRETAGNE Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique dans la notice n° 2033-NOT



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

300616

N° SIRET

5 2 3 1 2 9 5 7 5 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 3B NRJ'AGRI

ADRESSE (voie)

La Jametrie

CODE POSTAL

44360

VILLE

VIGNEUX DE BRETAGNE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	804

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique BROCHARD Prénom(s) CHARLESNom marital % de détention 33,3333 Nb de parts ou actions 268,Naissance : Date 28/12/1985 N° Département 44 Commune NANTES Pays FranceAdresse : N° 2 Voie rue de la CharbonnièreCode Postal 44360 Commune VIGNEUX-DE-BRETAGNE Pays FranceTitre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique dans la notice n° 2033-NOT


 Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

 (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)


(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 300616

N° SIRET : 52312957500016

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3B NRJ'AGRI

ADRESSE (voie) La Jametrie

CODE POSTAL 44360

VILLE VIGNEUX DE BRETAGNE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise SAS 3B NRJ'AGRI

Numéro siret 52312957500016

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

DÉTAIL DU TABLEAU 2033B

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	<u>(ligne 330)</u>	
TOTAL		

DÉDUCTIONS DIVERSES	<u>(ligne 350)</u>	
TOTAL		

Désignation de l'entreprise SAS 3B NRJ'AGRI

Numéro de siret 52312957500016

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Désignations	Montant
ERDF PRODUCTION DU 07/04/16 AU 30/0	26 488
CEA INTERETS COURUS AUTRES PRODUITS FINANCIERS	507
Total des produits à recevoir	26 995

Désignation de l'entreprise SAS 3B NRJ'AGRI

Numéro de siret 52312957500016

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Désignations	Montant
OD Clôture Emprunt PRET 2380 - N° 42380	1 300
OD Clôture Emprunt PRET 2872 - N° 42872	3 933
Facture à recevoir COMPTABILITE 2016	1 176
ETAT CFE PROVISION 6 MOIS	658
OD Clôture Emprunt PRET 2380 - N° 42380	4
OD Clôture Emprunt PRET 2872 - N° 42872	4
Total des charges à payer	7 075

Désignation de l'entreprise SAS 3B NRJ'AGRI
Numéro de siret 52312957500016

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA Assurances Charges constatées d'avance			892		
Total des charges constatées d'avance			892		

Désignation de l'entreprise SAS 3B NRJ'AGRI
Numéro de siret 52312957500016

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

Désignation de l'entreprise SAS 3B NRJ'AGRI

Numéro de siret 52312957500016

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ		
Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
		52312957500016
SAS 3B NRJ'AGRI La Jametrie 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE		€
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	25 555
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A, ligne 17 ou tableau 2033 C, ligne 593)	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice (en mois/12)	38 120
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	25 555
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (2)	
k	Dont plus value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
Total lignes h à k		25 555
l	III BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX NORMAL (total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	
m	IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15% (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

(2) Le résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies peut être soumis au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination de la plus value nette à long terme de l'exercice. En cas d'imputation de moins values nettes à long terme d'exercices antérieurs ou du déficit de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

SAS 3B NRJ'AGRI

SAS au capital de 40 200,00 euros

Siège social : La Jametrie 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE

RCS n°523129575- RCS 523129575 NANTES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2016

Résolution N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 21 722,43 Euros, du report à nouveau créateur antérieur pour un montant de 8,47 Euros, formant un résultat affectable de 21 730,90 Euros, l'assemblée générale décide de procéder aux affectations suivantes :

- A la distribution d'un dividende global de 21 420,00 Euros, soit 26,64 Euros par part sociale. Ce dividende sera payé au siège social à partir du 15/11/2016.
- A la réserve spéciale pour 280.72 €
- Au report à nouveau pour 30,18 Euros;

Sur ce dividende, et pour les associés personnes physiques, il sera retenu à la source le montant des prélèvements sociaux, notamment la CSG, qui sera reversé par la société au Trésor Public.

Il sera également retenu le prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 21% pour tous les associés qui n'ont pas formulé de demande de dispense avant le 30 novembre 2015. Ce prélèvement sera, lui aussi, reversé par la société au Trésor Public.

Une copie de la déclaration fiscale se rapportant à ces prélèvements sera fournie à chacun des associés concernés.

Les droits bruts de chaque associé avant retenue à la source relative aux prélèvements sociaux prévus à l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale et à l'article 117 Quater du code général des impôts sont les suivants :

- Monsieur BEZIER FRANCK : 7 140,00 Euros, éligibles aux prélèvements sociaux.
- Monsieur BRICHON HERVE : 7 140,00 Euros, éligibles aux prélèvements sociaux.
- Monsieur BROCHARD CHARLES : 7 140,00 Euros, éligibles aux prélèvements sociaux.

Compte tenu de ces éléments, les droits nets sont les suivants :

- Monsieur BEZIER FRANCK : 6 033,30 Euros.
- Monsieur BRICHON HERVE : 6 033,30 Euros.
- Monsieur BROCHARD CHARLES : 6 033,30 Euros.

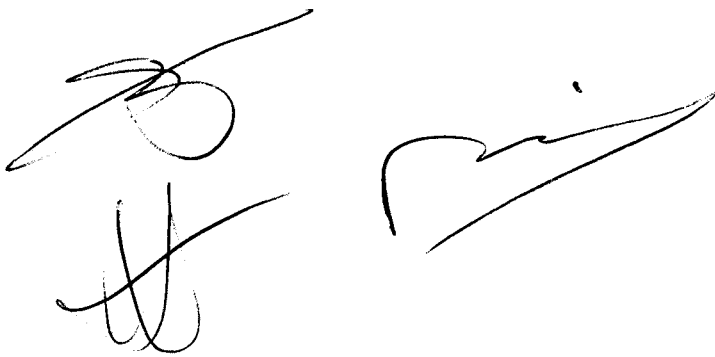
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, au cours des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

- Clôture au 30/06/2015 : 19 950,00 €
- Clôture au 30/06/2014 : 23 508,00 €
- Clôture au 30/06/2013 : 10 438,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme à l'assemblée générale ordinaire du 15/11/2016.

Signature de la gérance :

Three handwritten signatures in black ink. The first signature on the left is a stylized, cursive 'S' followed by a horizontal line. The second signature below it is a cursive 'H' with a horizontal line. The third signature on the right is a cursive 'M' with a horizontal line.

SAS 3B NRJ'AGRI

SAS au capital de 40 200,00 euros

Siège social : La Jametrie 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE

RCS 523129575 NANTES



TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANTES
2 BIS QUAI FRANCOIS MITTERRAND
BP 86209
44262 NANTES CEDEX 2

VIGNEUX DE BRETAGNE, le 15/11/2016

Objet : Formalité de dépôt des comptes

Madame, Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de trouver ci-joint, pour la formalité de dépôt des comptes de l'exercice comptable de notre société clos au 30/06/2016, un exemplaire :

- des comptes annuels (bilan et compte de résultat).
- de l'extrait du procès-verbal d'assemblée générale.
- un règlement de 45,42 euros en règlement de vos frais et pour lequel nous vous remercions de nous adresser une facture.

Vous souhaitant une bonne réception des présentes, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Greffier, nos salutations distinguées.